

❧ Mot du Président ❧



« *Ensemble plus que jamais!* »

Lors de la dernière séance du Conseil National tenue le 21 septembre 2017, vous m'avez, par le biais de vos représentants régionaux, témoigné votre confiance en me désignant président du RESSAQ.

C'est pour moi un immense privilège de contribuer à l'évolution de cette belle organisation qui a pour mission de représenter et défendre avec solidarité les intérêts des membres dans tous les domaines où le RESSAQ peut le faire, afin d'obtenir des conditions justes et équitables dans notre rôle social auprès des usagers hébergés.

Depuis quelques mois, un vent d'enthousiasme et de renouveau semble vouloir recommencer à souffler à l'intérieur même du RESSAQ. Une toute nouvelle philosophie s'installe peu à peu... Nous savons que la tâche ne sera pas toujours simple, les obstacles souvent trop nombreux. Mais nous devons poursuivre nos batailles et nos actions avec détermination.

Tout cela est possible grâce à l'implication inconditionnelle des membres du Comité exécutif, des représentants régionaux et de tous les membres actifs de notre grande famille. Tous travaillons dans le même but et ce, peu importe le chapeau que nous portons. Nos efforts feront avancer les intérêts des membres du RESSAQ et par le fait même, ceux de toutes les ressources au Québec.

Je vous invite à suivre les dossiers de votre association en demeurant connectés, soit en consultant le site Internet www.ressaq.com ou encore, suivez-nous sur facebook ! Nous vous tiendrons informés régulièrement des démarches et des rencontres effectuées par votre association.

Nous pouvons toujours faire plus. Les idées nouvelles sont les bienvenues. Une association comme la nôtre ne peut vivre que grâce à ses membres. Alors, n'hésitez plus à nous joindre :

514-798-8815

association@globetrotter.net

Votre président,

Hugo Lévesque

Retour du siège social du RESSAQ dans nos anciens locaux

Avec l'accord de tous ses administrateurs, le RESSAQ est heureux de vous annoncer le retour de notre siège social dans nos anciens locaux situés à Saint-Georges dans la région de Chaudière-Appalaches et ce, depuis le 13 octobre 2017 ! Pour notre regroupement, cela signifie une opportunité de revenir aux sources et ainsi redonner à nos membres le service qu'ils méritent.

Cette restructuration renforcera l'engagement à la croissance et à la viabilité de notre association. Donc, depuis le 13 octobre dernier, voici les nouvelles coordonnées de notre siège social :

**11530, 2^e Avenue Est
Bureau #100
Saint-Georges (Québec) G5Y 1W6**

**Téléphone: 514-798-8815
Télécopieur: 418-222-6576**

**association@globetrotter.net
www.ressaq.com**

Coordonnées de vos représentants régionaux

Nom	Région	Téléphone	Courriel
Stéphanie Cordeau	05 - Estrie	819-620-4608	stephcordeau@hotmail.com
Alex Gauvin	05 - Estrie	819-823-7901	ressaq.estrie.tresorier@gmail.com
Cathie Claveau	05 - Estrie	819-820-7663	ressaq.estrie.secretaire@gmail.com
Mary Surowaniec	06 - Montréal	514-367-3233	surowaniec.mary@gmail.com
Linda Adjei	06 - Montréal	514-332-4219	lindaadjei67@gmail.com
Sylvain Jean	12 - Chaudière-Appalaches	418-333-2462	sylvain.jean@hotmail.com
Chantale Dupuis	12 - Chaudière-Appalaches	418-625-2021	chantale-dupuis@hotmail.com
Véronique Gilbert	13 - Laval	450-936-2422	ressaq.laval.president@gmail.com
Patrick Bonnette	13 - Laval	450-663-3162	ressaq.laval.tresorier@gmail.com
France Brunet	13 - Laval	514-704-7146	ressaq.laval.secretaire@gmail.com
Gilles Lachapelle	14 - Lanaudière	514-606-9896	gilles.l@videotron.ca
Karine Bilodeau	14 - Lanaudière	450-961-2995	karine.bill@hotmail.com
Monique Lauzon	14 - Lanaudière	450-477-4360	monikl@videotron.ca
Kathleen Gauthier	15 - Laurentides	514-952-6004	ressaq.laurentides.president@gmail.com
Johanne Grégoire	15 - Laurentides	819-808-7616	ressaq.laurentides.tresorier@gmail.com

☞ **Votre inscription à la CSST :** **Une protection facultative mais essentielle** ☞

Toutes les ressources membres du RESSAQ peuvent s'inscrire à la CNESST (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail) pour être protégée en cas d'accident, de blessure ou de maladie qui surviennent dans le cadre de leur travail d'aidant.

Référence à l'entente collective des ressources représentées par le RESSAQ (Entente p.19)

3-6.03 Régime facultatif de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)

Pour la ressource désirant participer au régime facultatif de la CSST, la compensation financière pour bénéficier de la protection accordée par la *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles* (RLRQ, c. A-3.001) équivaut au remboursement de la facturation émise par la CSST à la ressource qui a souscrit à une protection personnelle, jusqu'au maximum permis en fonction de la Grille d'équivalence de la rétribution nette de la ressource en incluant les frais d'administration.

3-6.04

Sur demande d'une ressource qui fournit les documents nécessaires, l'établissement émet un chèque libellé à l'ordre de la CSST et de la ressource pour tenir lieu de la compensation financière.

Les ressources sont des personnes qui ne sont pas automatiquement protégées par la loi de la CNESST. Il est toutefois possible pour celles-ci de bénéficier d'une protection personnelle facultative avec la CNESST. Pour ce faire, vous devez faire vous-même la démarche auprès de la CNESST. **N'oubliez surtout pas que le coût lié à votre inscription sera entièrement remboursé par votre établissement.**

Pour vous inscrire :

1. Rendez-vous sur le site de la CSST et procéder à votre inscription directement en ligne en cliquant sur le lien suivant : <http://www.csst.qc.ca/souscription/Pages/inscription-employeur.aspx>
2. Ou en composant le numéro sans frais suivant : **1-844-838-0808**

☞ **CONCOURS** ☞

Le RESSAQ vous invite à participer à son concours « **UN SURPLUS POUR LES FÊTES** »

Répondez à la question suivante :

Quel est le numéro de téléphone pour joindre le siège social du RESSAQ ?

Participez et courez la chance de gagner, une carte prépayée d'une valeur de 100.00 \$.

Veuillez retourner vos coordonnées complètes ainsi que la réponse à la question ***avant le 8 décembre prochain***

Par la poste : 11530, 2^e Avenue Est, Bureau 100
Saint-Georges (Qc) G5Y 1W6

Par télécopieur : 418-222-6576

Le concours se terminera le 8 décembre 2017 et le prix sera tiré le 15 décembre prochain.

∞ Le lieu principal de résidence : Une question d'interprétation ∞

Selon le cadre de référence, afin d'être reconnues à titre de ressource intermédiaire ou ressource de type familial, le ou les responsables de la ressource doivent accueillir, à leur lieu principal de résidence au maximum neuf adultes ou personnes âgées qui leur sont confiés par un établissement public. Cependant, la notion de « lieu principale de résidence » n'est définie ni par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)*, ni par la *Loi sur la représentation des ressources (LRR)*.



Plusieurs visites se font actuellement par le personnel de plusieurs établissements afin qu'ils puissent cibler les ressources qui ne sont pas en conformité avec cette notion. Un vent de panique s'installe peu à peu parmi les ressources et ce, partout en province.

Nous tenons à vous informer que le RESSAQ procède actuellement à l'analyse des différents facteurs qui contribue à établir si une ressource respecte ou non la notion du lieu principal de résidence selon le cadre de référence dans le cadre de ses fonctions. Nous savons que ce dossier est d'une importance capitale pour nos membres et soyez assurés que le RESSAQ fera tout ce qui est nécessaire afin de régulariser la situation. Un suivi de ce dossier sera fait dans les prochains bulletins Info-RESSAQ.

∞ Le lieu principal de résidence : Le RESSAQ vous accompagne ∞

Pendant que nous luttons et accompagnons les ressources lors des visites concernant le lieu principal de nos résidences, d'autres associations préfèrent solliciter nos membres en les invitant à des cocktails 5 à 7.

Pourtant, ces visites de vérification de conformité du lieu principale de résidence touchent également leurs membres et toutes les ressources à travers la province !



Heureusement, vous êtes avec l'équipe qui fera la différence. Étant nous même des ressources, nous connaissons les combats qu'une ressource doit faire afin de prodiguer des meilleurs services aux personnes vulnérables du Québec !

Bref... à chacun ses priorités !

SOYONS FIERS... Ensemble, SOYONS RESSAQ !